



// COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 12 mai 2021

« Questions-Réponses Bois-énergie » : une édition actualisée pour mieux comprendre les enjeux liés à la 1^{ère} énergie renouvelable de France

Le développement du bois-énergie, ressource locale et renouvelable, est une clé de l'atteinte des objectifs de neutralité carbone de la France, et constitue à ce titre un enjeu majeur pour l'avenir de notre pays sur lequel toutes les parties-prenantes au débat public – citoyens, opérateurs professionnels et décideurs politiques – doivent pouvoir bénéficier d'une connaissance partagée et à jour. C'est pourquoi le Syndicat des énergies renouvelables (SER), en partenariat avec France Bois Forêt, publie aujourd'hui une nouvelle édition du « Questions-Réponses Bois-énergie » paru en 2019, avec des réponses et des chiffres actualisés.

A mesure qu'il se développe, le bois-énergie suscite un intérêt et des besoins d'explications croissants, comme en atteste le large écho rencontré par la première édition de ce Questions-Réponses, diffusée à plus de 35 000 exemplaires.

La forêt française peut-elle encore répondre à tous nos besoins, y compris énergétiques, tout en continuant à jouer son rôle dans la lutte contre le changement climatique ? Sa récolte se fait-elle dans le respect de la biodiversité et selon une gestion durable ou participe-t-elle à la déforestation ? Plante-t-on des arbres uniquement pour produire du bois énergie ? L'utilisation du bois-énergie dégrade-t-elle la qualité de l'air ? Autant de questions auxquelles ce document apporte des éléments de réponse chiffrés, argumentés et intégrant les dernières évolutions et données en date.

Ce travail d'information et d'explication reflète l'engagement et la mobilisation d'une filière-clé de la transition énergétique, dont les représentants (notamment le CIBE, AMORCE, la FEDENE, la FNCCR, Propellet, le SER et le SFCB) vous convient également à la 2^{ème} édition de la [Journée Bois-énergie](#), le **mardi 18 mai** prochain, en format numérique avec retransmission en live ; inscriptions en ligne jusqu'au dimanche 16 mai minuit : www.weezevent.com/site/journee-bois-energie-2021

Télécharger [ici le Questions-Réponses bois énergie](#)



Contact presse SER :

Gilles CORMAN

gilles.corman@enr.fr

01 48 78 05 60 // 06 73 88 71 18

Le **Syndicat des énergies renouvelables** (SER) regroupe 400 adhérents, représentant un secteur générant plus de 150 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le **SER** a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Suivre le **SER** sur www.enr.fr  [@ser_enr](https://twitter.com/ser_enr)  **Syndicat des énergies renouvelables**

France Bois Forêt, interprofession nationale au service de la filière forêt-bois, s'engage en cofinçant des opérations collectives de recherche & développement, de communication, de promotion technique, d'information statistique, et d'éducation à l'environnement. Elle encourage également l'innovation et l'export de produits transformés. Ces actions concrètes permettent de gérer durablement la ressource forestière française et de développer une économie solide, s'appuyant sur près de 400.000 emplois répartis sur l'ensemble du territoire.

Suivre **FBF** sur www.franceboisforet.fr

